Air des Lyonnais·e·s

Réunion mensuelle du 27 février 2023

Présents : Olivier Bossavy, Bruno Dalmais, Gérard Françon, Kémal Mokrani, Gilles Thomas.
Excusés : Pascal Bœuf, Gérard Crimier, Bob Moiroud, Bruno Viret-Lange.

Bienvenue à Olivier Bossavy qui participe pour la première fois à notre réunion mensuelle. D'autres personnes ont manifesté leur intention de nos rejoindre mais elles n'étaient pas disponibles ce 27 février.

1. Élection du bureau de l'association

La majorité des membres du bureau actuel étant absente, l'élection du nouveau bureau se fera lors de la prochaine réunion mensuelle le 27 mars.

2. Renaissance du projet de navette fluviale

L'histoire de la navette fluviale pour le transport de passagers sur la Saône est émaillée de nombreuses péripéties depuis plus de 150 ans et vous pourrez en prendre connaissance dans le dossier en ligne sur notre site ici : https://airdeslyonnais.fr/la-navette-fluviale-un-mode-de-transport-comme-le-bus-le-tram-ou-le-metro-1/ . Pour la partie la plus récente de l'histoire, il faut préciser que ce projet est porté depuis 7 ans par un collectif de conseils de quartier et d'associations sous la houlette de Cédric Rousset, Président du CDQ Vaise-Industrie-Rochecardon. Nous pensions avoir eu gain de cause après la réunion publique du 4 février 2016 où des promesses avaient été faites par les élus s'appuyant sur un dossier très étayé de Roland Bernard alors délégué métropolitain aux fleuves. Mais les promesses ont été très vite oubliées jusqu'en 2020 lorsque le nouvel exécutif s'est déclaré favorable au projet.

Retournement de situation inattendu en 2021 : le nouveau Président de la Métropole et du SYTRAL, Bruno Bernard, tout comme son Vice-Président chargé des transports, Jean-Charles Kohlhaas, ne croyant plus à ce projet, celui-ci est donc abandonné sans aucune concertation ni aucun échange avec les parties concernées.

Contre toute attente, ce qui n'était pas possible en 2021 le devient deux ans après. Le 31 janvier 2023 et les jours suivants, Bruno Bernard et Jean-Charles Kohlhaas annoncent via la presse locale que la navette va finalement voir le jour. Quatre bateaux d'une capacité unitaire de 70 à 90 passagers selon les aménagements pourront ainsi transporter plus de 500 000 voyageurs par an de 7h à 21h. Ils seront mis en service sur la Saône au printemps 2025. Trois premiers arrêts seront desservis : Vaise Industrie (au niveau du Pont Schumann), le quai Saint-Vincent et le quai Saint-Antoine, avec la possibilité de prolonger jusqu'à Confluence. C'est une décision positive dans le déploiement de solutions de mobilité alternatives mais nous restons un peu sur notre faim car nous espérions que le trajet couvre de l'Île Barbe à la Confluence pour délester plus en amont le trafic routier sur les quais de Saône.

3. Évolution de la ZFE et nos récentes interviews par les médias locaux et nationaux suite aux annonces de la Métropole

Le 14 février, le Président de la Métropole de Lyon a annoncé qu'il repoussait la date de fin des véhicules Crit'Air 2 dans la ZFE du grand Lyon à début 2028 au lieu du 01/01/2026 prévu depuis l'arrivée aux commandes du nouvel exécutif métropolitain. Par ailleurs, Bruno Bernard a indiqué que la révision du périmètre géographique de la ZFE était toujours à l'étude avec les communes concernées mais il reste un grand flou sur quelles restrictions s'appliqueraient dans la nouvelle partie du périmètre à venir.

Suite à ces annonces pour aussi surprenantes qu'inattendues, des médias locaux et nationaux nous sollicités dès le premier jour pour recueillir notre avis :

- **Vincent Chevalier pour BFM-TV**, le reportage a été tourné le 14 février en extérieur à la Croix-Rousse et diffusé le lendemain matin sur RMC Découverte dans l'émission matinale d'Apolline de Malherbe,
- **Mathilde Beaugé pour La Tribune de Lyon** nous a demandé une interview téléphonique qui a également été réalisée le mardi 14 février,
- **Théo Maneval, reporter pour l'émission C dans 'Air**, nous a proposé un tournage qui s'est effectué le lundi 20 février et auquel ont participé G. Crimier et G. Françon, une séquence a été diffusée le jeudi 23 février dans l'émission par **la chaîne France 5**, elle reste disponible sur la plate-forme gratuite France.tv. Attention, le thème de l'émission porte sur la sécheresse mais toute la deuxième partie est consacrée à l'environnement et notre intervention se situe à partir de la minute 31.

Toutes ces diffusions montrent que nous sommes considérés comme un interlocuteur crédible et les réactions des auditeurs et téléspectateurs ont été très majoritairement favorables.

4. Premières actions de notre feuille de route 2023-2024 pour attirer de nouveaux adhérents et lever des fonds

Trois actions récentes sont à noter :

- la présentation de notre association au Conseil de Quartier Ouest du 4ème arrondissement lors de sa réunion mensuelle du 20 février,
- la proposition d'Yves Lécuyer de s'appuyer sur ses relations pour obtenir des subventions.
- notre participation au Forum HelloAsso du 23 février où nous sommes allés recueillir des avis, conseils et retours d'expérience sur comment recruter de nouveaux adhérents et amener des bénévoles à participer activement aux tâches nécessaires à notre développement.

Sur le dernier point, nous avons noté quelques pistes intéressantes :

- développer la motivation autour des valeurs et de la vision de la société, présenter nos actions et comment elles permettent de changer les choses,
- répondre à la « quête d'utilité » : montrer ce que les futurs adhérents peuvent apporter, quelles sont les premières missions à leur confier,
- intégrer les nouveaux entrants dans une équipe au sens large, éviter les « clubs ».

C'est bien sur cet ensemble de pistes que nous devons travailler dès maintenant car nous n'avons sans doute pas suffisamment développé nos actions dans ce sens et le reproche qui nous est fait quelquefois est d'être trop techniques dans nos publications et nos contacts avec les habitants.

5. Organisation d'une réunion publique portée par L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais

Le temps nous a manqué et nous n'étions pas assez nombreux pour développer en détail les différents points. Pour rappel, lors de notre dernière AG annuelle, nous avons décidé d'organiser un nouvel évènement afin de nous faire connaître beaucoup plus largement et d'échanger sur la situation de la pollution atmosphérique, sur ce qui s'est amélioré et ce qui s'est dégradé, sur les risques pour la santé et sur ce qu'il conviendrait de faire à tous les niveaux pour respirer de façon durable un air sain dans l'agglomération lyonnaise.

Nous avons défini les grandes lignes de cet évènement :

- **zoomer sur la santé environnementale**, avec l'intervention d'un médecin ou d'un chercheur (voir par exemple du côté du Centre Léon Bérard, des HCL, du CIRC),
- **présenter des cas concrets**,
- **trouver « un produit d'appel »**,
- **faire témoigner un intervenant d'une autre région** pour éviter les éventuelles connexions avec des contextes politiques locaux,
- selon deux propositions de Pascal Bœuf : démontrer que nous disposons d'un volume énorme de **données en open data**, ce qui n'était pas le cas en 2014 et **restituer des mesures locales** que nous effectuerions un mois avant.

La plus grosse difficulté est de trouver un médecin, chercheur, scientifique qui accepte de venir nous apporter bénévolement son éclairage sur les risques sanitaires liées à la pollution de l'air. Gilles Thomas nous a indiqué que, dans notre zone géographique, il existe 51 associations des malades du poumons. C'est peut-être par ce canal que nous pourrions trouver un intervenant sur les deux premiers sujets de la liste ci-dessus. Par ailleurs, nous avons demandé à Atmo Auvergne Rhône-Alpes d'identifier une personne qui pourrait être le témoin d'un autre territoire que celui du Bassin lyonnais.

6. Informations diverses

- **Une période de pic de pollution aux particules fines PM10** a concerné notre agglomération du 10 au 17 février, la préfète a activé les procédures relatives à la vigilance rouge du 13 au 16 février, en particulier la baisse de la vitesse et la circulation différenciée avec l'interdiction de circuler pour les véhicules Crit'Air 3 et 4, les Crit'Air 5 étant déjà définitivement interdits dans la ZFE depuis le 01/09/2022.
- **Le chauffage au bois en foyer ouvert sera définitivement interdit à partir du 01/04/2023 dans 167 communes du Rhône, de l'Isère et de l'Ain**. Des aides de l'état existent pour passer à des appareils labellisés « Flamme Verte » et la Métropole de Lyon a instauré une prime air-bois en complément. On estime à 8% le nombre de ménages concernés par cette interdiction sur le territoire du Gand Lyon.
- **Un classement des villes françaises où il fait bon vivre** vient d'être publié dans le Journal du Dimanche (JDD du 26 février 2023). Il inclut maintenant un critère sur la qualité de l'air. Lyon a reculé dans le classement en passant de la 63ème à la 77ème place. Seule Annecy figure dans le Top 10 du classement mais il ne faut pas en tirer de conclusions définitives en raison de la grande disparité de taille entre les communes qui figurent dans ce classement.

7. Prochaine réunion

Notre prochaine réunion mensuelle aura lieu le **lundi 27 mars 2023** en salle 4 de 19H00 à 21H00 à la Maison des Associations-Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon.